

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 24 Février 2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le: 24 Fevrier 2015 1. Intitulé du projet
défichement	
B. Committee of the com	lification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom MALIGNE	Prénom VINCENT
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	GAEC de la BORIÉ
Nom, prénom et qualité de la personne morale	habilitée à représenter la personne MAUGNE Vincent
RCS / SIRET 1319171142181151	8211990191 Forme juridique GAEC.
Joignez à v	votre demande le document CERFA n° 14734*01
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et limensionnement correspondant du projet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a	défirehement inférieur à 25 Ha.
	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formul 4.1 Nature du projet	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1
. défiéchement	
4.2 Objectifs du projet	
mise en culture	
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation	



Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet.

Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétent	ϵ
en matière d'environnement)	

e Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'exc	amen au cas
par cas n° a été	déposé
auprès de l'autorité administrative de l'Etat comp	pétente en
matière d'environnement le//	

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admini La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	tive de l'Etat compétente en m	atière d'environneme	
demande d'autorisa	tion de défichement	+	
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est 1	rempli	
demande d'autoudet	ion de défichement	H	
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr Grande	ojet et superficie globale (assiette) de eurs caractéristiques	l'opération - préciser le	es unités de mesure utilisées Valeur
0,60	Ha.		
4.6 Localisation du projet			
Adresse	Coordonnées géographiques ¹	Long ° ' "_	Lat ° ' " _
Section Ad	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et e	NAME AND ADDRESS OF THE OWNER, WHEN PARTY AND ADDRESS OF THE PARTY AND	
Section Ard January Art 33 Art 167	Point de départ :	Long ° ' "_	Lat ° ' " _
AH 167	Point d'arrivée :	Long ° ' " _	Lat°'"_
LE PUY DU TAILLIS	Communes traversées :		
19240 LUBERSAC.			
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet d 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étud		Non 🕱
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un	programme de	D	
travaux ? Si oui, de quels projets se compose le	programme ?	Non 🗵	
5. Sensibilité 5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	environnementale de la zone d'irr eu de votre projet ?	plantation envisagée	
füche			
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'u concernés) réglementant l'occupation			Non Non

Si oui, intitulé et date d'approba Précisez le ou les règle applicables à la zone du projet	ition : ements			
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les documents	ont-i	ils fait	l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux da Complétez le tableau suivant, po http://www.developpement-dur	ar tous moyens utiles,	nota	mmer	agée : nt à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	1	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intéré faunistique et floristique de type couverte par un arrêté de prote ?	I ou II (ZNIEFF) ou			
en zone de montagne ?			\square	
sur le territoire d'une commune l	littorale ?			
dans un parc national, un parc réserve naturelle (régionale ou r parc naturel régional ?				
sur un territoire couvert par un p du bruit, arrêté ou le cas échéar d'élaboration ?			Ø	
dans une aire de mise en valeur et du patrimoine ou une zone de patrimoine architectural, urbain	e protection du		Ø	
dans une zone humide ayant	fait l'objet d'une		Ø	

X

 \propto

 \boxtimes

risques

des

délimitation ?

plan

technologiques?

de

si oui, est-il prescrit ou approuvé?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par

prévention

	imètre de protection rapprochée eau destiné à l'alimentation huma			Ø	
dans un site	inscrit ou classé ?				
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :	·····	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Na	tura 2000 ?			Ø	
	nent historique ou d'un site class mondial de l'UNESCO ?	é au		Ø	
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir		Marie Sample of		et sur l'environnement et la santé humaine ivantes ?
Veuillez com	pléter le tableau suivant :				
Domo	aines de l'environnement :	Oui	No n	····	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ø		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Ø	-	
	Est-il excédentaire en matériaux ?				
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		Ø		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		\square		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?				
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?				

	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		Image: Control of the
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		· d
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		☑☑
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?	П	
	Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions Iumineuses?		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		図
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		☑☑
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		図
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		⊠
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		M
	ences du projet identifiées au 6.1 s Non 🛛 Si oui, décrivez lesquell		elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

421	os incidenços du projet identifiées que é 1 cent elles que entitles d'aveix des effets de velore le vete elle e
Oui	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Non X Si oui, décrivez lesquels :
Aur	7. Auto-évaluation (facultatif)
qu'il	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
۱ بر	Vu le pour de surface concerné, et vu le peu d'impact que cela jeut entroiner sur l'environnement, j'estime que ce frojet de défrichement ne devroit par foire l'objet d'une
,	frøjet de défrickement ne devroit par foure l'objet d'une
	itude d'impact.
۷.	
0.1.4	8. Annexes
6.1 A	nnexes obligatoires Objet
×	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document
	d'urbanisme s'il existe);
	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
П	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
8.2 A	utres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuill partie	ez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elles se rattachent
	Objet

	9. Engagement et sig	gnature			
certifie sur l'h	onneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	K			
Fait à	LUGGERSAC	le,	23	Ferre	2015
Signature	Halis				



F07415P0027



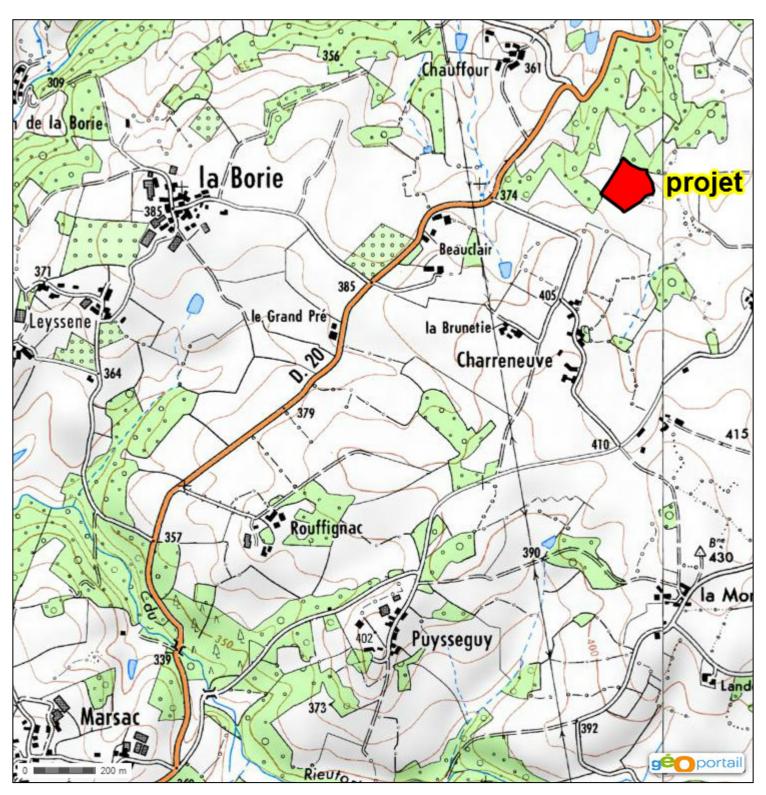
© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 25' 19.9" E Latitude : 45° 27' 43.4" N

Plan de situation 1



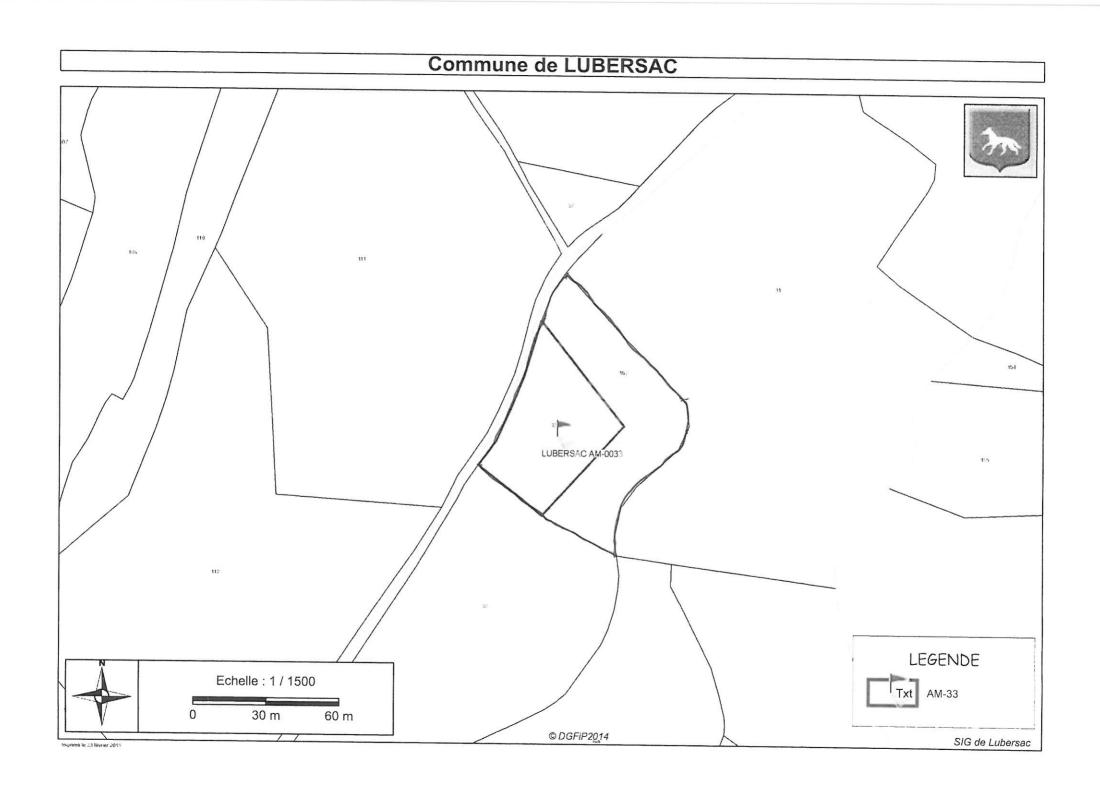
F07415P0027



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 25' 28.2" E Latitude : 45° 28' 00.3" N

Plan de situation 2



Commune de LUBERSAC

